



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Marylise LÉON, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT
Et Jean-Claude BARBOUL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT CADRES

N°15
19 avril 2017

MESURE DE LA REPRÉSENTATIVITÉ

La CFDT, numéro 1 dans l'encadrement

Le 31 mars 2017, la **CFDT est devenue la première organisation syndicale** représentative dans les entreprises du secteur privé. Ce résultat historique est un profond bouleversement dans le paysage syndical français.

La Direction Générale du Travail a complété les chiffres de la représentativité syndicale interprofessionnelle en publiant les résultats dans l'encadrement.

La CFDT conforte sa première place dans l'encadrement des entreprises du secteur privé, avec plus de 7 points d'avance (soit 26,99%) sur la CFE-CGC (19,39%) et la CGT (19,30%).

Ils sont près de 800 000 salariés à avoir, dans le collège encadrement, accordé leur confiance à la CFDT pour défendre leur engagement professionnel. C'est une fierté pour toute la CFDT. C'est aussi la reconnaissance par les salariés d'une organisation à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins et présente pour les accompagner dans les mutations profondes qui impactent le monde du travail.

Avec une représentativité relative de 30,56 %, la CFDT a la possibilité de signer seule un accord. Un atout non négligeable pour obtenir des avancées pour les salariés de l'encadrement dans la négociation qui doit s'ouvrir sur le sujet, tel que le prévoit l'accord du 30 octobre 2015. La CFDT et la CFDT Cadres y sont prêtes, notamment avec le Manifeste pour les droits et garanties attachés à la fonction cadre consultable sur www.manifestecadres.fr.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante